

## Tout pour les actionnaires?

**E**ncore une fois, les NAO ont débouché sur des miettes pour les salariés : Même avec l'intéressement et les primes variables, le compte n'y est toujours pas alors qu'on nous demande toujours plus d'efforts. Pendant ce temps, les actionnaires voient augmenter leur rémunération de 100%, portant celle-ci à plus de 40% des bénéfices. Et oui, le Medef l'avait dit en son temps : la règle de partage des profits par tiers - entre employeur, actionnaires et salariés - était « une vue de l'esprit » selon Laurence Parisot.

Tout pour les actionnaires ? non, pas tout à fait, chez Michelin, on vise seulement 50% dès l'année prochaine. Les salariés n'ont qu'à investir en bourse s'ils veulent gagner leur vie ... Avec 2% d'augmentation ? Ah oui, avec les 4 actions gratuites qu'on nous a offertes (imposées ?), nous sommes tous actionnaires... La belle affaire !

Pourtant, en 2020 et 2021, au cœur de la pandémie, Michelin a largement profité du chômage partiel alors qu'en tant qu'entreprise « sociale » du CAC40, il aurait dû s'abstenir de verser ces rémunérations indécentes pendant que les salariés étaient privés de congés et perdaient des sommes conséquentes à cause d'arrêts de travail imposés. Chez Michelin, il faut savoir sacrifier... les plus fragiles, pendant que les fonds de pension américains se gavent avec les dividendes.

2022, la pandémie n'est pas terminée que le conflit Russie/Ukraine pointe le bout de son nez avec son cortège d'horreurs et la peur qu'il suscite. Et là, re-belote, on s'en prend encore aux salariés en leur imposant des congés sous prétexte d'une pénurie de noir de carbone qui n'a jamais été démontrée. Quant à nos collègues russes de Davydovo, leur outil de travail est arrêté et même si Michelin prétend continuer à les rémunérer (dans des conditions que nous ne connaissons pas), cela n'efface pas leurs craintes, leur deuil pour certains, et la blessure restera profonde. La CGT les soutient de tout cœur.

Nous voilà donc encore en première ligne, mais avec une rémunération variable en baisse, des salaires indexés sur des médianes qui fluctuent avec le marché (en baisse également), pendant que des multimilliardaires s'enrichissent de notre travail.

Le 13 mai a lieu à Clermont la journée des actionnaires Michelin, la CGT compte bien dire à la direction ce qu'elle pense de la situation et invite tous les salariés à venir réclamer leur dû ce jour-là.

Romain Baciak

Délégué syndical, Elu au CSE

### Dans ce numéro ...

#### Page 1:

- ▶ Edito

#### Page 2:

- ▶ 1er mai: journée internationale de lutte
- ▶ Vendredi 13 mai: journée des actionnaires

#### Page 3:

- ▶ Accord santé au travail
- ▶ Michelin abuse de l'intérim
- ▶ Pas de juste milieu pour les médianes

#### Page 4:

- ▶ Les activités du CSE redémarrent
- ▶ L'aide aux aidants fonctionne

#### Page 5:

- ▶ Changement d'horaire pour les EFS à La Combaude
- ▶ GRV: Au vol!
- ▶ Baisse d'activité à MMS/COM
- ▶ GRV: Préparons nous à résister

#### Page 6:

- ▶ Un peu d'histoire

### Agenda

- ⇒ **2 mai:** dédicaces de J.J. Hanrahan (ASM rugby)
- ⇒ **11 mai:** commission économique et des projets
- ⇒ **18 mai:** Officielle CSEC
- ⇒ **24 mai:** CSSCT centrale



# 1er mai : Journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs

Le 1er mai tombe un dimanche, cette année. Pas de chance, diront certains, mais ce jour chômé et payé sera transformé en un JDR supplémentaire. Raison de plus, donc, pour être nombreux à célébrer dans la rue cette journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs. Ce n'est pas la fête du travail, comme l'avait rebaptisée Pétain en son temps, mais bien la fête internationale des travailleurs. Il n'est pas inutile de faire un petit rappel en cette période où les idées pourries d'extrême droite reviennent à la mode. Mode qui a toujours eu les faveurs des patrons. Pour ce dimanche 1<sup>er</sup> mai, la CGT invite tous les travailleurs, toutes les travailleuses à rejoindre les différents cortèges qui seront organisés près de chez eux. Même si la pénibilité physique a heureusement bien diminué dans le travail manuel, elle s'est bien aggravée avec l'augmentation de la charge de travail et du stress. Le fait d'avoir un travail ne met pas forcément à l'abri du besoin, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes est loin d'être conquise. Parce que ce sont les travailleurs qui produisent les richesses, nous pouvons, nous devons nous réunir pour montrer notre force avec détermination et bonne humeur pour l'emploi, pour les salaires, pour les services publics, pour la liberté, pour la paix ...

**Tous et toutes dans la rue le 1<sup>er</sup> mai!**

## Vendredi 13 Mai : Journée des actionnaires

Encore une fois, l'Entreprise annonce un résultat historique, supérieur à la période d'avant la crise covid : 1,8 Milliards d'euros.

Encore une fois, les actionnaires vont se partager une bonne partie de cette somme astronomique avec plus de 800 Millions d'euros donnés à ceux qui ne connaissent pas de problèmes de fin de mois. Je ne parle pas ici des salariés de l'entreprise qui représentent moins de 3% du total des actions. L'augmentation de la rémunération des actionnaires est de 22% sur 3 ans. De 3,7€ par action en 2019, ils vont percevoir 4,5€ en 2022. Quel salarié bénéficie d'une augmentation pareille ? Grâce à l'engagement, la volonté, le dévouement, le travail de ses salariés, Michelin est une entreprise qui va très bien. Les dirigeants ont simplement oublié que toutes ces richesses sont créées par les salariés : Bon nombre d'entre eux auront 0 augmentation cette année encore. La simplification, la compétitivité, l'agilité et la performance portent leurs fruits. Mais les salariés qui subissent la perversité de ce langage ne récoltent aucun avantage de leurs efforts. La direction de Michelin ne cache pas son objectif: 50% des profits pour les actionnaires. Dans le triptyque « People Planet Profit » il ne reste pas grand-chose pour les salariés et pour l'investissement dans des usines modernes.

C'est pourquoi la CGT vous appelle à réclamer votre part

**Le vendredi 13 mai, place des Carmes / place des Luttes.**

A quelques pas de là, l'Assemblée Générale des Actionnaires se tiendra dans les salons feutrés de Polydôme.

Nous vous invitons à l'**Assemblée Générale des Salaires** à 10 heures, remise d'une motion à la direction à 11heures et buffet barbecue des luttes à midi.

# Accord Santé au travail : mise en conformité ou recherche d'efficacité ?

C'est en novembre qu'ont démarré les négociations de « l'accord santé au travail ». Visiblement, l'entreprise n'est pas pressée d'avancer, encore moins d'apporter de réelles améliorations à nos conditions de travail, on se hâte avec lenteur... C'est d'ailleurs ce qui peut ressortir des premières réunions : si le travail fourni par la direction est assez considérable, il présente surtout des visées de mise en conformité, beaucoup moins d'efficacité.

Pour l'instant, on en est à améliorer le système des « veilles RPS » (vous connaissez ?) dont les résultats sont aujourd'hui discutables. En effet, les salariés qui nous consultent à propos de faits plus ou moins graves de problèmes psycho-sociaux connaissent peu ce système qui, d'ailleurs, le leur rend bien. De plus, le pilotage ne comprend pas les élus ni les CSSCT et semble réservé à ceux qui ont tout à gagner à ne pas ébruiter ces sujets, c'est à dire, les représentants de la direction.

Les formations pour les managers restent optionnelles, tout repose sur la bonne volonté de chacun, mais tout le monde est responsable... ou concerné... car il s'agit bien de responsabiliser les acteurs, ou les salariés qui doivent toujours s'adapter, mais en aucun cas de questionner l'organisation ou la charge de travail.

Encore une fois, la montagne risque d'accoucher d'une souris, mais chhhht !!!! Comportez-vous correctement, cachez les balayures sous le tapis et ne faites pas de bruit !!!

## Michelin abuse de l'intérim !!!

Les élus CGT ont interpellé l'entreprise lors du CSE du mois de janvier sur le nombre impressionnant d'intérimaires dans certains sites clermontois qui en usent et en abusent.

Ainsi, nous avons constaté que 53% des caristes de Chantemerle sont des intérimaires. Sur le site de montage poids-lourd de Poitiers, qui dépend de Clermont, l'effectif intérimaire est de 40%, sur le site de la Combaude le taux est de 17%.

L'abus d'utilisation d'intérimaires n'est, non seulement pas normal, mais il est illégal.

Le syndicat CGT ne s'est pas seulement contenté d'en faire le constat: Comme dit précédemment, il a interpellé l'entreprise, mais surtout, il a saisi l'Inspecteur du Travail afin qu'il intervienne.

Suite à notre courrier, celui-ci s'est rendu plusieurs fois à Chantemerle, curieusement, des embauches sont en cours de réalisation.

## Pas de juste milieu pour les médianes .

Sans faire de raccourci imprudent, on ne peut que constater que, l'année où Michelin décide d'aligner les médianes de l'entreprise sur celles du marché (il a bien contribué à les réduire par ses politiques salariales inférieures aux indicateurs nationaux), voilà que ces dernières viennent de connaître une baisse inédite. Si votre positionnement NR a évolué dans inTouch, ne cherchez plus, c'est le marché national qui a baissé.

Il faut dire que l'entreprise a choisi, depuis plusieurs années, le baromètre de « Hays » pour aligner nos salaires... Sur quels critères ? Michelin doit avoir ses raisons que la raison ignore... Cependant, d'autres baromètres ne sont pas à la baisse, loin de là, mais notre patron n'en a cure.

Aussi, la CGT s'est toujours positionnée contre l'indexation de nos salaires au marché qui, par nature, ne peut être qu'instable et dangereux pour notre pouvoir d'achat.

Pour la CGT, la seule indexation possible est « l'échelle mobile des salaires » qui consiste à indexer les salaires sur les hausses de prix afin de préserver le pouvoir d'achat, c'est cela qu'il faut réussir à imposer.



Le catalogue week-ends du CSE

Collection printemps-automne 2022, les inscriptions sont ouvertes !!



Le rugby s'invite au CSE

Présence exceptionnelle du joueur de l'ASM John Joseph Hanrahan pour une séance dédicace, lundi 2 mai de 18h à 18h30.

## Les activités du CSE redémarrent !

Si les crises successives, notamment celles de la Covid, ont perturbé nos activités professionnelles, économiques ou familiales, le CSE a dû gérer, lui aussi, des situations complexes faites de reports, d'annulations, de reprogrammation dans un contexte de confinement aussi différents que nombreux et contraignants.

S'il ne faut pas minimiser les conséquences de cette pandémie sur nos vies familiales, professionnelles, sur nos salaires, la médaille a pourtant son revers plutôt positif : l'argent qui n'a pas été dépensé pendant la pandémie va permettre aux élus du CSE de vous proposer des activités exceptionnelles, sans pour autant grever les budgets et occasionner des dépenses déraisonnables.

Les activités du CSE redémarrent, vos élus travaillent à la satisfaction de tous les salariés.

## L'aide aux aidants fonctionne au pôle social

Comme nous l'avons évoqué dans nos précédentes éditions, le CSE a mis en place un pôle social en complément de la Sohpem et de la Mutuelle.

Depuis 2021, la CGT et CFDT travaillent sur un sujet majeur : **l'aide aux aidants**.

En effet, aujourd'hui en France, environ **5 millions** de salariés endosseraient le **rôle d'aidant familial** auprès d'un proche (enfant, conjoint, parent, etc.). Cela a un impact sur leur santé, et leur équilibre vie privé/vie professionnelle.

Nos premières actions concrètes ont été:

- ⇒ L'inscription au **catalogue vacances d'un centre d'accueil pour les aidants et les personnes qu'ils accompagnent** : Le centre **Vacances Répét Familiales** vous accueille aux Cizes dans le Jura.
- ⇒ L'organisation d'un spectacle « **Les aidants, Parlons-en!** » les 1er et 2 avril qui a connu un vif succès auprès des personnes concernées.

Spectacle original de saynètes improvisées  
par la Compagnie Les Désaxés Théâtre

# LES AIDANTS Parlons-en !

Suivi d'un débat construit autour de vos questions,  
animé par une psychologue, et pot de l'amitié

LES IMPROS  
DÉBATS

COMPAGNIE  
LES DÉSAXÉS THÉÂTRE

Vendredi 1<sup>er</sup> avril / 18h  
Samedi 2 avril / 14h  
Hall du CSE Michelin

cse  
MICHELIN  
SINGULIER PLURIEL

GRATUIT SUR INSCRIPTION : WWW.CSEMICHELIN.FR/PAGE D'ACCUEIL

# Changement d'horaire pour les EFS à La Combaude

Ce sont bien les salariés de MAT/RT, à la Combaude qui, souffrant du passage à l'horaire 2 x 10h imposé par l'entreprise, ont demandé à travailler en 2x 12h. En effet, se coucher à 10h du matin comporte des risques énormes d'accidents et, la fatigue s'accumulant, les salariés ont vécu une réelle souffrance.

L'accord des 35h ne permettant pas cette durée du temps de travail et l'entreprise se refusant à réorganiser sans dépassement d'heures, elle a dû passer par un nouvel accord, limité à ce service.

La CGT est fermement opposée aux organisations de travail dangereuses pour la santé et portant atteinte à la vie familiale et sociale.

C'est donc après avoir consulté les experts de la CARSAT et de l'inspection du travail qu'elle a travaillé sur le sujet. Malgré toutes nos mises en garde, nos préconisations (augmentation des temps de pause, locaux de pause permettant de dormir comme cela existe dans d'autres sites, etc.), la direction est restée inflexible : 2x12h ou rien.

Force est de constater que, si la nouvelle organisation en 2x12 h reste très contestable et comporte toujours un certain niveau de risque, celle-ci apporte tout de même une amélioration des conditions de travail difficile à contester.

Ainsi donc, forte de la consultation des salariés et de l'avis des experts, la CGT a décidé de signer cet accord.

## GRV: Au vol !

En janvier, des salariés des Gravanches qui ont appris qu'ils étaient « cas contact » Covid ont été renvoyés en cours d'équipe pour se faire tester.

Certains d'entre eux ont eu la mauvaise surprise de voir que des heures de JDR leur avaient été retirées pour ces "absences" !!!

Il a fallu l'intervention des militants CGT pour que le service du personnel leur rende ces heures.

Combien d'autres ont eu des heures volées ainsi depuis le début de la crise du Covid ?

## Baisse d'activité à MMS Combaude

L'annonce d'une forte baisse de production faite début avril aux salariés de MMS ne laisse rien présager de bon quant à la sérénité de l'atelier. L'impact se fera ressentir également en 2023, les causes principales étant les défauts de qualité de la gamme du « Pilot Super Sport 5 ». Les conséquences sont donc l'arrêt de la commercialisation de cette gamme, et, par là, l'arrêt de la fabrication des moules. Malgré la communication positive de l'atelier, nous resterons vigilants quant à la gestion des personnes car les salariés sont inquiets.

## GRV: A la Préparation, préparons-nous à résister !

Les travailleurs de l'atelier Préparation des Gravanches subissent de nombreuses difficultés depuis des années. Les boudineuses (BD) sont vétustes et tombent régulièrement en panne. Le manque d'effectif est flagrant.

A nouveau, la direction prépare une réorganisation de la conduite, dégradant une fois de plus les conditions de travail de nos camarades, prétendant vouloir aider celui qui conduit la BD4 réputée plus dure à conduire. Elle ose même prétendre faire cela pour faciliter la prise des congés.

Elle voudrait, en fait, qu'il n'y ait plus que deux conducteurs pour deux machines, sans releveur pour les pauses. Parions que ces tests sont satisfaisants aux yeux de la hiérarchie et que, sans tenir compte du retour des salariés, elle ne se privera pas de le déployer sur toutes les machines.

**Ce n'est pas avec du travail en plus et des salariés en moins que nos conditions de travail vont s'améliorer.**



## Un peu d'histoire: Le 1er Mai.

Depuis longtemps, on a fêté le travail, à des dates variant selon les lieux et les époques. En France, on remonterait jusqu'en 1793, tandis qu'aux USA, en 1882, on parlait de « labor day ». Mais la fête actuelle, célébrée dans de nombreux pays, a une autre portée historique : Tout commence effectivement aux Etats-Unis, le 1<sup>er</sup> mai 1884, où les syndicats décident d'une action pour obtenir la journée de 8h. Par la suite, le 1<sup>er</sup> mai 1886, une grève générale sera largement suivie, provoquant des manifestations qui feront 3 morts parmi les grévistes chez McCormick.

C'est lors de la II<sup>ème</sup> internationale socialiste à Paris en 1889, que Raymond Lavigne et Jules Guesde proposent de faire du 1<sup>er</sup> mai une journée de manifestation visant à obtenir la réduction de la journée de travail à 8 heures. Guesde invente alors le terme de « fête du Travail ». Dès 1890, la plupart des pays fêtent le 1er mai, mais c'est à Fourmies, dans le Nord, que la date va s'enraciner dans la tradition française : Cette année-là, la police tire sur les ouvriers et fait 9 morts. Quelques mois plus tard, l'internationale socialiste réaffirmera à Bruxelles le caractère revendicatif et international du 1<sup>er</sup> mai.

Déjà, les manifestants arboraient un petit triangle rouge, symbole de la division de la journée en 3x8 heures, il sera vite remplacé par une églantine rouge, fleur cultivée dans le Nord. Le 1<sup>er</sup> mai devient alors vraiment la fête des travailleurs, Pétain la débaptise en 1941 pour instaurer la « fête du travail et de la concorde sociale », fidèle à sa devise : « Travail, Famille, Patrie ». L'églantine rouge, rappelant la lutte des classe et le sang des morts de Fourmies sera définitivement remplacée par le muguet. Le 1<sup>er</sup> mai est alors chômé et payé. La fête disparaissant avec la libération, c'est en 1948 qu'une loi en fera officiellement un jour férié.

La période des guerres d'Algérie et d'Indochine mettront en parenthèse les manifestations que la CGT reprendra le 1<sup>er</sup> mai 1968 mobilisant des dizaines de milliers de manifestants dans les rues de Paris: la traditionnelle revendication annuelle reprend et vit encore aujourd'hui.

Le premier mai n'est donc pas la fête du travail, mais bien la fête des travailleurs, ainsi qu'un hommage à celles et ceux qui sont tombés pour nos droits.

### LE CHIFFRE DU MOIS :

# 48 000 000 €

C'est la somme allouée par Michelin pour notre intéressement en 2022, alors qu'elle était de:

- ⇒ 75 000 000 en 2019
- ⇒ 66 000 000 en 2020
- ⇒ 52 000 000 EN 2021

**SOIT UNE BAISSÉ DE 27 000 000 € SUR NOTRE REMUNERATION !**

Pour joindre le syndicat CGT Michelin:

04 73 36 07 71

[cgt.michelin@wanadoo.fr](mailto:cgt.michelin@wanadoo.fr)

#### Contacts délégués syndicaux :

Jean-Paul Cognet :	06.08.90.57.60
Romain Baciak :	06.47.76.40.32
Laurence Schlienger :	07.63.33.16.76
Michel Chevalier :	06.88.47.25.00
Hervé Charnet :	06.80.44.60.22
Dominique Leclair:	06.80.18.75.13
José Arrieta :	07.86.56.46.55

Rejoignez-nous ici:



[www.cgtmichelin.fr](http://www.cgtmichelin.fr)



## Bulletin d'Adhésion

Nom –Prénom .....

Adresse .....

Code Postal—Ville .....

Atelier—Usine .....

@: ..... ☎ : .....

Bulletin à remettre à un militant CGT de votre connaissance ou à retourner à l'adresse indiquée :